

**Appel d'Offres National N°A.O.N.01/2018**

**Création d'un pôle d'appui pour la production de pommes à Kasserine**  
**Lot Génie civile et VRD, Fluide et Electricité**  
**(2<sup>ème</sup> Avis)**

Le Groupement Interprofessionnel des Fruits « G.I.Fruits » lance le présent Appel d'Offres pour la 2<sup>ème</sup> fois pour confier l'exécution des travaux de génie civile et V.R.D, fluide et électricité, relatif au projet de création d'un pôle pour la production de pommes à Kasserine, à une (des) entreprise(s) spécialisée(s) en la matière. Les travaux à réaliser couvrent les aspects suivants :

1. Travaux de génie civile et V.R.D ;
2. Travaux de fluide ;
3. Travaux d'électricité,

Les soumissionnaires intéressés par le présent Appel d'Offres peuvent retirer le dossier d'Appel d'Offres auprès du Service Financier au Siège du G.I.Fruits sis **2, rue Badi Ezzamène. Immeuble Soula. 1082 Tunis**, contre le paiement d'un montant de **deux cent cinquante (250) Dinars** non remboursable.

Les soumissionnaires, intéressés par le présent Appel d'Offres et titulaire de l'agrément conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire du **18 août 2008**, doivent adresser, obligatoirement, leurs offres par voie postale, sous pli fermé, cacheté et recommandé ou par Rapide Poste ou déposer directement au Bureau d'Ordre Central du G.I.Fruits contre accusé de réception, au nom de Monsieur le Directeur Général du G.I.Fruits à l'adresse suivante : **2, rue Badi Azzamene, Cité El Mahrajene, 1082. Tunis**, au plus tard le **mercredi 04 juillet 2018 à 09<sup>h</sup>30** (cachet du bureau d'ordre du G.I.Fruits faisant foi). Les offres doivent être présentées comme suit :

L'enveloppe extérieure fermée et scellée doit porter uniquement la mention apparente : « **NE PAS OUVRIR – A.O.N.01/2018 (2<sup>ème</sup> Avis) – travaux de génie civile et VVRD, Fluide et Electricité** » et l'adresse du G.I.Fruits, sans indication de l'identité du soumissionnaire

Seront insérés dans cette enveloppe les documents administratifs, les documents techniques et l'offre financière logé chacun dans une enveloppe séparée. Ces enveloppes doivent être scellées et fermées et comporter la référence de l'Appel d'Offres et son objet.

**\*Documents administratifs :**

- un cautionnement provisoire d'un **montant forfaitaire de sept Mille Dinars (7 000<sup>d</sup>000)**.

Ce cautionnement doit être délivré par un organisme financier agréé par l'Administration Tunisienne. La banque doit s'engager à verser au G.I.Fruits le montant de cette caution à la première demande écrite de ce dernier.

Il devra être valable pendant **cent vingt (120) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des Offres.

Toute offre non accompagnée du cautionnement provisoire demandé ne sera pas acceptée.

- Une attestation de non-faillite ou de redressement judiciaire ;
- Une attestation certifiant que le soumissionnaire est en règle avec l'Administration des impôts valable à la date limite de la réception des offres ;
- Un extrait du registre de commerce ;
- Une attestation d'affiliation à un régime de Sécurité Sociale ;
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire spécifiant son engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par lui ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation ;
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'était pas un agent au sein du groupement ayant quitté l'activité depuis moins de cinq (**05**) ans
- Copie de l'agrément ;
- En cas de sous-traitance, document attestant l'engagement du sous-traitant à exécuter les travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (C. C. A. P), dûment paraphé sur chaque page avec signature et tampon à la fin du document ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (C. C. T. P.), dûment paraphé sur chaque page avec signature et tampon à la fin du document ;
- Fiche de renseignement ;
- Engagement de souscrire un contrat d'assurance ;
- Document attestant le paiement du montant dû lors du retrait du dossier d'Appel d'Offres.

**Documents techniques :**

- Liste nominative des moyens humains à affecter à la réalisation des travaux, accompagnée des **pièces justificatives** conformément aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
- Liste des moyens matériels proposés pour l'accomplissement des travaux, accompagnée des **pièces justificatives** conformément aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
- Références technico-commerciales du soumissionnaire en matière de marchés de travaux similaires ;
- Planning prévisionnel d'exécution des travaux conformément aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

**Offre Financière :**

- La soumission (timbrée) avec signature légalisée du premier responsable ;
- Le bordereau de prix avec signature légalisée du premier responsable.

L'ouverture des offres sera publique et aura lieu le **mercredi 04 juillet 2018 à 10<sup>h</sup>15** du matin au siège du groupement à Tunis sis **2, rue Badi Azzamene, Cité El Mahrajene, 1082. Tunis- Tunisie**.

Sera rejetée, toute offre non accompagnée du cautionnement provisoire.

Par ailleurs, les offres parvenues après le délai de réception sont restituées à leurs titulaires accompagnées d'une copie de l'enveloppe extérieure. L'enveloppe extérieure étant conservée par le G.I.Fruits en tant que preuve.

Toute offre ne respectant pas les conditions précitées de cet avis sera susceptible d'être rejetée.

Du seul fait de la présentation de leurs soumissions, les soumissionnaires se trouvent liés par leurs offres pour une période de **cent vingt jours (120)** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.